

Département de la Manche
 Arrondissement de Saint-Lô
 Canton de Pont-Hébert
Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
 22 mars 2024
 Date d'Affichage
 09 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures trente,
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
 publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
 Présents : 15
 Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
 Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
 PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
 LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE
 BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

M. Yohann GARREAU remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°04/03 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE
 L'ANNÉE 2023**

BUDGET PRINCIPAL :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat
 de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 1 230 456.04 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement
 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	276 562.01 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	953 894.03 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	1 230 456.04 €
<i>(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	
D Solde d'exécution d'investissement	88 568.91 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-81 860.67 €
F Besoin de financement = D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	1 230 456.04 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	1 230 456.04 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

BUDGET LOTISSEMENT « BOCAGE DE L'ELLE »

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0.00 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) <i>(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	0.00 €
D Solde d'exécution d'investissement	-84 456.37 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
F Besoin de financement = D+E	-84 456.37 €
AFFECTATION = C	0.00 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Yohann GARREAU	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 